

Collège de Neurochirurgie - Programme d'accréditation individuel

Programme individuel

Le programme d'accréditation individuelle comporte 5 dimensions , à réaliser annuellement :

- ➔ **Amélioration de la sécurité des patients** : déclaration de 2 événements indésirables associés aux soins, dont 1 ciblé (cf. Tableau des situations à risque), les événements déclarés peuvent se rapporter à un sujet ciblé à l'avance par la spécialité. Ces sujets, appelés « EIAS ciblés » correspondent à des risques que les experts ont choisi de privilégier comme sujets d'étude. Le second EIAS est libre mais doit avoir été discuté en RMM ou avoir un degré de gravité significatif. Les déclarations sont analysées par les experts de l'OA, anonymisées, puis enregistrées dans la base de la HAS (dite de retour d'expérience).
Réaliser au minimum une activité par an parmi les recommandations et actions proposées
- ➔ **Amélioration des pratiques professionnelles** : réaliser au moins une activité par an parmi les recommandations et actions proposées.
- ➔ **Amélioration du travail en équipe** : mettre en œuvre au moins 3 recommandations et une activité par an
- ➔ **Santé du professionnel** : réaliser au minimum 2 activités par an
- ➔ **Relation avec le patient** : réaliser au minimum 1 activité par an.

Les actions éligibles au programme d'accréditation individuel sont détaillées dans le Tableau 2.

Tableau 1 - Programme d'accréditation individuelle

Exigences annuelles	Activités
Travail en équipe	Coopération entre anesthésistes réanimateurs et chirurgiens (SSP)
	Mise en œuvre de la CL « sécurité du patient au bloc opératoire »
	SSP No go au bloc opératoire : comment renforcer les barrières de sécurité
	SSP comment sécuriser le circuit d'un prélèvement réalisé au bloc opératoire
	Autre activité d'amélioration du travail en équipe

Pratiques professionnelles	Participer aux congrès et réunions organisées par le Collège et la société française de neurochirurgie et de ses composantes et/ ou participer au congrès de la SFCR et/ou participer à la réunion de la société française des neurochirurgiens libéraux (AFNCL)
	Neuro-navigation en chirurgie
	Participer à une activité d'amélioration de la qualité des soins RMM
	Participer à une enquête neurochirurgie
	Travail de recherche clinique publications d'articles communications scientifiques
	Participation à des RCP pour les pathologies complexes
	Participation à un registre
	Autre activité d'amélioration des pratiques
Sécurité du patient	Prise en charge des surdosages, des situations à risque hémorragique et des accidents hémorragiques chez les patients traités par antivitamine K en ville et en milieu hospitalier
	Prévention de la contamination péri-opératoire et ATB (SFAR)
	Installation opératoire
	Accessibilité et disponibilité du dossier patient et de l'imagerie au bloc opératoire
	SSP comment gérer les risques associés à l'utilisation du bistouri électrique ?
	Autre activité d'amélioration de la sécurité du patient
Santé du professionnel	Autotest du CFAR
	Auto-questionnaire anonymisé
	Validation du diplôme de radioprotection
	Autre activité liée à la santé du professionnel
Relation avec le patient	Information patient faire du patient un co-acteur de sa prise en charge
	Relation patient évaluation des pratiques professionnelles (EPP - e- Satis, PREMs et PROMS)
	Participation à des associations de patient.
	Autre activité liée à la relation avec le patient

Situations à risque identifiées

Les EIAS peuvent être déclarés sur une situation à risques ciblée ou sur un autre sujet non ciblé.

Situation à risque

Installation du patient sur la table opératoire

Complication infectieuse

Accessibilité de l'imagerie au bloc opératoire

Défaut d'identification du site opératoire

Défaillance dans la prise en charge d'un patient sous anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire

Gestion d'une complication per ou post-opératoire

Défaut de matériel

Défaillance dans la prise en charge d'un patient en ambulatoire